

Crise sanitaire et inégalités de genre

Déclaration du groupe des professions libérales

Dans son portrait social 2020, l'INSEE a dépeint la situation sociale de la France, notamment pendant le premier confinement de mars 2020.

Selon cette vue d'ensemble, les conséquences de la pandémie, encore très présente aujourd'hui, ont exacerbé les nombreuses inégalités qui touchent notre pays, qu'elles soient territoriales, sociales mais également de genre.

Si les plus précaires ont été très impactés, notamment en matière de santé ou d'emploi, les femmes font également partie des plus touchés par cette crise sanitaire.

- Les femmes ont continué d'assumer l'essentiel des tâches domestiques et parentales, tout en télétravaillant ;
- Les femmes, très présentes dans les professions sollicitées dans le cadre de la crise sanitaire, notamment dans les métiers essentiels du "care" ont été davantage exposées au risque de contamination ;
- Les femmes ont été davantage victime de violence.

Si le groupe des professions libérales adhère à l'état des lieux dressé par l'avis, il est réservé sur certaines préconisations. C'est notamment le cas des préconisations portant sur l'attribution d'un Revenu Minimum Social Garanti se substituant à l'allocation de la Garantie jeunes et sur la mise en œuvre sans délai du principe d'éga- conditionnalité pour toutes les aides publiques.

Enfin, compte tenu des préconisations portant sur l'allongement du délai de recours à l'interruption volontaire de grossesse et sur la suppression de la clause de conscience permettant à des médecins de ne pas pratiquer d'interruption volontaire de grossesse, le groupe des professions libérales a considéré que chaque conseiller du groupe devait conserver sa liberté de vote.